



tvo

**États**  
**financiers**  
**audités**  
**2016-2017**

Responsabilité de la direction quant aux états financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

État de la situation financière

État des résultats

État de l'évolution de l'actif net

État des flux de trésorerie

Notes complémentaires aux états financiers

## Responsabilité de la direction quant aux états financiers

Les présents états financiers de l'office de la télécommunication éducative de l'Ontario ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public et sous la responsabilité de la direction. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations touchant la période comptable en cours ne peut être effectuée avec certitude qu'au cours de périodes ultérieures. Les états financiers ont été établis en bonne et due forme suivant un seuil de signification raisonnable en se fondant sur les renseignements disponibles au 22 juin 2017.

La direction entretient un système de contrôles internes conçus de manière à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et qu'une information financière digne de foi est disponible en temps opportun. Ce système comprend des politiques et procédures officielles et une structure organisationnelle qui prévoit une délégation des pouvoirs adéquate et une séparation des responsabilités. Le service de vérification interne évalue de manière indépendante à intervalles réguliers l'efficacité de ces contrôles internes et fait part de ses conclusions à la direction et au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le Conseil examine et approuve les états financiers. Le Comité de vérification du Conseil se réunit périodiquement avec la direction, le vérificateur interne et le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario en vue de discuter de l'audit, du contrôle interne, de la méthode comptable et de sujets touchant l'information financière.

Les états financiers ont été audités par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. La responsabilité de la vérificatrice générale consiste à avoir exprimé une opinion sur la fidélité de la présentation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant, présenté à la page suivante, donne un aperçu des travaux d'audit et de l'opinion de la vérificatrice générale.

Au nom de la direction :

Présidente-directrice générale,



Lisa de Wilde



Office of the Auditor General of Ontario  
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

*Rapport de l'auditeur indépendant*

À l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario  
et à la ministre de l'Éducation

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

**Opinion**

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La vérificatrice générale adjointe,

Susan Klein, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)  
Le 22 juin 2017

20 Dundas Street West  
Suite 1530  
Toronto, Ontario  
M5G 2C2  
416-327-2381  
fax 416-327-9862  
tty 416-327-6123

20, rue Dundas ouest  
suite 1530  
Toronto (Ontario)  
M5G 2C2  
416-327-2381  
télécopieur 416-327-9862  
ats 416-327-6123

[www.auditor.on.ca](http://www.auditor.on.ca)

# État de la situation financière


Au 31 mars 2017

(en milliers de dollars)	2017	2016
<b>Actif</b>		
<b>À court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	13 542	12 964
Placements à court terme (note 3)	8 796	6 260
Créances (note 3)	1 051	1 286
Charges payées d'avance	1 123	1 374
Stocks	150	148
	<b>24 662</b>	<b>22 032</b>
Droits de diffusion et coûts de production (note 7)	<b>20 653</b>	<b>21 221</b>
Placements détenus pour le fonds de renouvellement des immobilisations (note 5)	<b>5 112</b>	<b>5 329</b>
Immobilisations nettes (note 6)	<b>13 983</b>	<b>12 428</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>64 410</b>	<b>61 010</b>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer	9 443	8 416
Produits reportés (note 8)	4 981	2 624
	<b>14 424</b>	<b>11 040</b>
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	8 857	9 099
Avantages sociaux futurs (note 4)	20 973	20 380
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (note 6)	196	188
	<b>30 026</b>	<b>29 667</b>
<b>Actif net</b>		
Investi dans les droits de diffusion et coûts de production	20 653	21 221
Investi en immobilisations	9 870	8 414
Grevé d'une affectation interne (note 13)	354	1 726
Non affecté	(10 917)	(11 058)
	<b>19 960</b>	<b>20 303</b>
<b>Total du passif et de l'actif net</b>	<b>64 410</b>	<b>61 010</b>

Engagements et éventualités (notes 15 et 17)  
Voir les notes complémentaires.

Au nom du Conseil d'administration :

Le président,



Un administrateur,



# État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2017

<b>(en milliers de dollars)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Produits</b>		
Subventions de fonctionnement du gouvernement (note 10)	40 045	39 772
Centre d'études indépendantes (note 16)	12 531	12 907
Produits divers gagnés (note 12)	8 720	7 139
Legs (note 13)	144	444
Financement de projets par le gouvernement et le secteur privé (note 11)	1 741	968
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	740	801
	<b>63 921</b>	<b>62 031</b>
<b>Charges</b>		
Contenu et programmation	18 686	18 786
Services de soutien technique et à la production	17 042	15 704
Centre d'études indépendantes (note 16)	12 512	11 366
Frais de gestion et généraux	6 740	7 244
Avantages sociaux futurs (note 4)	3 493	3 040
Coût des produits divers gagnés (note 12)	3 165	2 853
Amortissement des immobilisations et charge de désactualisation (note 6)	2 626	2 504
	<b>64 264</b>	<b>61 497</b>
<b>(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>(343)</b>	<b>534</b>

Voir les notes complémentaires.

# État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)		2017			
	Investi dans les droits de diffusion et coûts de production	Investi en immobilisations	Grevé d'une affectation interne	Non affecté	Total
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>21 221</b>	<b>8 414</b>	<b>1 726</b>	<b>(11 058)</b>	<b>20 303</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(7 251)	(1 893)	-	8 801	(343)
Investi en immobilisations au cours de l'exercice	6 683	3 349	-	(10 032)	-
Virements interfonds (note 13)	-	-	(1 372)	1 372	-
<b>Solde de clôture</b>	<b>20 653</b>	<b>9 870</b>	<b>354</b>	<b>(10 917)</b>	<b>19 960</b>

(en milliers de dollars)		2016			
	Investi dans les droits de diffusion et coûts de production	Investi en immobilisations	Grevé d'une affectation interne	Non affecté	Total
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>21 061</b>	<b>6 872</b>	<b>1 916</b>	<b>(10 080)</b>	<b>19 769</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(7 379)	(1 873)	-	9 786	534
Investi en immobilisations au cours de l'exercice	7 539	3 415	-	(10 954)	-
Virements interfonds (note 13)	-	-	(190)	190	-
<b>Solde de clôture</b>	<b>21 221</b>	<b>8 414</b>	<b>1 726</b>	<b>(11 058)</b>	<b>20 303</b>

Voir les notes complémentaires.

# État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)	2017	2016
<b>Activités d'exploitation</b>		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(343)	534
Ajouter (déduire) les éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations	2 618	2,496
Charge de désactualisation (note 6)	8	8
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(740)	(801)
Amortissement des droits de diffusion et coûts de production	7 251	7 380
Charge pour avantages sociaux futurs	3 059	2 634
Perte sur cession d'immobilisations	10	170
Variations nettes du fonds de roulement hors trésorerie		
Créances	235	124
Stocks	(2)	-
Charges payées d'avance	251	(331)
Produits reportés	2 357	(948)
Créditeurs et charges à payer	1 027	(2 001)
Cotisations aux régimes d'avantages des employés	(2 466)	(2 727)
<b>Rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation</b>	<b>13 265</b>	<b>6 538</b>
<b>Opérations en capital</b>		
Acquisition de droits de diffusion	(6 683)	(7 539)
Rentrées d'immobilisations	(4 183)	(4 050)
Produit provenant de la cession d'immobilisations	-	23
<b>Sorties de fonds liées aux opérations en capital</b>	<b>(10 866)</b>	<b>(11 566)</b>
<b>Opérations d'investissement et de financement</b>		
Augmentation des placements à court terme	(2 536)	(1 042)
Apports reportés afférents aux immobilisations de l'exercice considéré	715	556
<b>Sorties de fonds liées aux activités d'investissement et de financement</b>	<b>(1 821)</b>	<b>(486)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la situation de trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>579</b>	<b>(5 514)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>12 964</b>	<b>18 478</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>13 542</b>	<b>12 964</b>

Voir les notes complémentaires.

# Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2017

## 1. POUVOIR ET MANDAT

L'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (l'« Office ») est une société de la Couronne de la province de l'Ontario qui a été créée en juin 1970 en vertu de la *Loi sur l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario*. Conformément à cette loi, l'Office a pour principal objectif de créer, d'acquérir, de produire, de distribuer ou d'exposer des émissions et des documents relevant des domaines de la télédiffusion et de la télécommunication éducatives ou d'exercer toute autre activité s'y rapportant. L'Office est détentrice d'une licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») pour diffuser des émissions de télévision éducatives en langue anglaise. La licence de radiodiffusion doit être renouvelée par le CRTC et la licence actuelle est en vigueur du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 août 2022.

L'Office est une œuvre de bienfaisance enregistrée qui est autorisée à délivrer des reçus de dons aux fins de l'impôt sur le revenu. À titre de société de la Couronne de la province de l'Ontario, l'Office est exonéré de l'impôt sur les bénéfices.

## 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### a) Méthode de comptabilité

Les états financiers de l'Office ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

### b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les soldes bancaires au net des découverts. Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements à court terme de première qualité en dollars canadiens venant à échéance en deçà de 90 jours.

### c) Stocks destinés à la consommation

Les stocks destinés à la consommation, qui consistent en fournitures d'entretien et en bandes vidéo, sont évalués au coût, qui est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti, déduction faite d'une provision pour dépréciation.

### d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes, à compter de l'exercice suivant l'achat :

<b>Immobilisations</b>	<b>Période d'amortissement</b>
Immeuble	30 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Matériel technique interne	7 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel de bureau	10 ans
Mobilier et agencements de bureau	15 ans
Émetteurs	17 ans
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations – Émetteurs	17 ans
Matériel de vérification des émetteurs	7 ans
Véhicules	5 ans



## **2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **d) Immobilisations (suite)**

L'Office examine la valeur comptable de ses immobilisations chaque année. Quand une immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme, l'Office comptabilisera une charge (dépréciation) équivalant à l'excédent de sa valeur nette comptable nette sur sa valeur résiduelle.

Les travaux en cours ne sont pas amortis avant que les immobilisations achevées soient mises en service.

### **e) Comptabilisation des produits**

1. L'Office applique la méthode du report pour la comptabilisation des subventions et des contributions, selon laquelle les subventions, les contributions et les legs affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions, les contributions et les legs non affectés sont comptabilisés en produits au moment où le montant est reçu ou à recevoir, s'il peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.
2. Les produits provenant de subventions et de contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis au cours de la même période d'utilisation que celle des immobilisations connexes.
3. Les produits tirés des licences accordées au matériel d'émissions sont comptabilisés à la livraison du matériel.
4. Les dons de particuliers sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Les apports de commanditaires privés sont comptabilisés en tranches égales sur la période où le programme de commandites est présenté par l'Office.
5. Les produits provenant de commandites sont comptabilisés lorsqu'elles sont diffusées à la télévision ou sur le Web.
6. Les frais de scolarité pour les cours offerts par le Centre d'études indépendantes (CEI) et les frais d'inscription pour les tests GED (tests d'évaluation en éducation générale) sont comptabilisés en produits au moment de l'inscription.

### **f) Avantages sociaux futurs**

L'Office comptabilise ses obligations en vertu des régimes de retraite à prestations déterminées et les frais connexes, au net de l'actif des régimes. Les méthodes comptables suivantes ont été adoptées :

1. Des actuaires indépendants déterminent le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite selon la méthode de la répartition au prorata des services et les meilleures estimations de la direction.
2. Le coût des services passés et tout actif ou toute obligation transitoire sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants aux régimes.
3. Les écarts actuariels sont comptabilisés et amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants aux régimes.
4. Le rendement prévu des actifs des régimes de retraite est fondé sur la juste valeur de ces actifs.

### **g) Droits de diffusion et coûts de production**

Les droits de diffusion et les coûts de production sont comptabilisés comme suit :

- Les frais au titre des émissions d'actualité et de promotion du réseau produites par l'Office sont passés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.
- Toutes les autres émissions produites par l'Office et les émissions autorisées par une licence dans le cadre de contrats de coproduction, d'achat à l'avance ou d'acquisition sont comptabilisées selon leur coût diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :
  - Acquisition de la licence d'une émission : durée du contrat
  - Émission produite par l'Office : quatre ans

## **2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **h) Instruments financiers**

Les instruments financiers de l'Office sont comptabilisés de la manière suivante :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris les placements détenus pour le fonds de renouvellement des immobilisations, sont évalués au coût après amortissement.
- Les créances sont comptabilisées au coût après amortissement.
- Les créditeurs et charges à payer sont comptabilisés au coût.

### **i) Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations**

Un passif est comptabilisé pour les obligations légales, contractuelles ou juridiques, associées à la mise hors service d'immobilisations quand ces obligations proviennent de l'acquisition, la construction, le développement ou le fonctionnement normal de l'immobilisation. Les obligations sont évaluées initialement à leur juste valeur à l'aide d'une méthode d'actualisation et les coûts qui en découlent sont capitalisés dans la valeur comptable de l'actif connexe. Au cours des exercices ultérieurs, le passif est rajusté pour la désactualisation et toute modification du montant ou du calendrier des flux de trésorerie futurs sous-jacents. Le coût de la mise hors service d'immobilisations capitalisé est amorti selon la même méthode que l'immobilisation visée et la désactualisation est incluse dans la détermination des résultats d'exploitation. L'Office comptabilise un passif pour le déclassement futur de ses installations d'émetteurs.

### **j) Incertitude relative à la mesure**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction procède à des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants d'actif et de passif présentés, la divulgation des éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. Les éléments qui nécessitent l'utilisation d'estimations importantes comprennent les obligations au titre des avantages sociaux futurs et la durée prévue d'utilisation des immobilisations et des droits de diffusion. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### **k) Charges payées d'avance**

Les charges payées d'avance comprennent les impôts fonciers, les services de nettoyage, l'électricité, le soutien logiciel et d'autres charges payées d'avance, et elles sont passées en charges au cours de la période durant laquelle l'Office envisage d'en profiter.

### **l) Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les biens consommés et services reçus au cours de l'exercice est passé en charges.

## **3. INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les équivalents de trésorerie de l'Office consistent en des placements à court terme de première qualité en dollars canadiens. Ces placements viennent à échéance en deçà de 365 jours et ont affiché un rendement de 1,0 % (2016 – 1,2 %). Le montant des équivalents est de 13 486 000 \$ (2016 – 13 474 000 \$).

### **Placements à court terme**

Les placements à court terme de l'Office consistent en des placements à court terme de première qualité en dollars canadiens qui ont une date d'échéance supérieure à 90 jours. Tous les placements achetés ont une durée maximale d'un an.

### 3. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Créances

(en milliers de dollars)	2017	2016
Produits gagnés du CEI, dons, ventes et licences, location de tours et frais d'entretien des émetteurs	581	745
Remboursement de la TVH	436	541
Divers	34	-
	<b>1 051</b>	<b>1 286</b>

#### Marge de crédit d'exploitation

Dans le cadre de ses arrangements financiers, l'Office a négocié une marge de crédit renouvelable à vue avec la CIBC. Le montant maximal de crédit disponible selon la facilité est de 1 million de dollars (2016 – 1 million). La marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel de la banque. Au 31 mars 2017, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité (2016 – aucun).

#### Informations sur les risques

##### a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que l'Office ne puisse pas respecter ses obligations de trésorerie au moment où elles deviennent exigibles. L'Office gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement et prépare un budget et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il a suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations. L'Office n'est pas exposé à un risque de liquidité important.

##### b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à son obligation et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. L'Office est exposé à un risque de crédit lié à ses créances. Étant donné le montant des créances et l'expérience concernant les paiements antérieurs, l'Office n'est pas exposé à un risque de crédit important.

##### c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. En raison de la courte durée des instruments financiers de l'Office, leur valeur comptable correspond approximativement à leur juste valeur et, par conséquent, l'Office n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

##### d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de fluctuations des cours de change. L'Office a un compte de banque en dollars américains. Son solde n'a jamais été trop important, à quelque moment que ce soit au cours de l'exercice, pour exposer l'Office à un risque de change important.

### 4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi incluent les éléments suivants :

#### a) Régimes de retraite agréés

- Régime de retraite principal – La plupart des employés de l'Office cotisent à ce régime qui comporte trois éléments – un élément non contributif à prestations déterminées, salaire maximal moyen et années de service; un élément contributif à cotisations déterminées; et un élément non contributif à cotisations déterminées.

#### 4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

##### a) Régimes de retraite agréés (suite)

- Régime de retraite de la haute direction – Les dirigeants participent à ce régime non contributif à prestations déterminées, salaire maximal moyen et années de service.

##### b) Régime de retraite complémentaire

- Certains employés cotisent à ce régime de retraite non agréé et non contributif qui finance la partie des droits à pension qui dépasse le maximum permis pour les régimes de retraite agréés conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* fédérale.

Les avantages sociaux futurs à payer aux employés dans le cadre des régimes à prestations déterminées sont rajustés en fonction de l'inflation, soit l'indice des prix à la consommation, jusqu'à un maximum de 3 % par année.

##### Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

- L'Office offre des avantages postérieurs à l'emploi, sur une base de frais partagés, pour les soins de santé, les soins dentaires et l'assurance-vie.

L'évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation la plus récente des régimes de retraite à prestations déterminées agréés est en date du 1<sup>er</sup> janvier 2014. La prochaine évaluation aux fins de capitalisation sera effectuée en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et utilisée pour l'exercice 2018.

Les informations concernant les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux de l'Office sont présentées dans les tableaux suivants.

	Régimes de retraite agréés		Régime de retraite complémentaire		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
<b>(en milliers de dollars)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Déficit du régime au 1<sup>er</sup> janvier</b>								
Obligation au titre des prestations constituées	99 892	97 600	1 551	1 358	12 541	12 558	113 984	111 516
Juste valeur des actifs du régime	(99 862)	(95 018)	-	-	-	-	(99 862)	(95 018)
	30	2 582	1 551	1 358	12 541	12 558	14 122	16 498
Solde des écarts actuariels non amortis au 1 <sup>er</sup> janvier	4 897	2 522	331	335	2 235	1 714	7 463	4 571
Cotisations du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars	(558)	(558)	-	-	(54)	(131)	(612)	(689)
<b>Passif au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars</b>	<b>4 369</b>	<b>4 546</b>	<b>1 882</b>	<b>1 693</b>	<b>14 722</b>	<b>14 141</b>	<b>20 973</b>	<b>20 380</b>

#### 4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

	Régimes de retraite agréés		Régime de retraite complémentaire		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
<b>(en milliers de dollars)</b>								
<b>Charges de l'exercice</b>								
Régime à prestations déterminées								
Coût des services (part de l'employeur)	2 126	2 083	193	203	501	406	2 820	2 692
Amortissement des écarts actuariels	(277)	(506)	(41)	(30)	(170)	(91)	(488)	(627)
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	5 593	5 482	55	49	463	455	6 111	5 986
Rendement prévu des actifs du régime	(5 384)	(5 417)	-	-	-	-	(5 384)	(5 417)
Frais engagés pour la modification du régime	-	-	-	-	-	-	-	-
Total de la charge des régimes à prestations déterminées	2 058	1 642	207	222	794	770	3 059	2 634
Charge des régimes à cotisations déterminée:	434	406	-	-	-	-	434	406
<b>Total des charges</b>	<b>2 492</b>	<b>2 048</b>	<b>207</b>	<b>222</b>	<b>794</b>	<b>770</b>	<b>3 493</b>	<b>3 040</b>
<b>Cotisations versées aux régimes</b>								
Cotisations aux régimes de retraite – Office	2 674	2 589	18	10	291	-	2 983	2 599
Cotisations aux régimes de retraite – employés	1 018	960	-	-	-	-	1 018	960
<b>Paiements effectués par tous les régimes au 1<sup>er</sup> janvier :</b>								
Prestations de retraite versées	4 782	4 681	-	-	-	-	4 782	4 681
Prestations de cessation d'emploi versées	2 656	3 020	-	-	-	-	2 656	3 020

Les principales hypothèses retenues pour évaluer les obligations au titre des prestations et des charges de retraite sont les suivantes :

	Régimes de retraite agréés		Régime de retraite complémentaire		Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Taux d'actualisation pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées	5,75 % à 6,00 %	5,75 % à 6,00 %	3,70 %	3,40 %	3,70 %	3,40 %
Taux d'actualisation pour déterminer le coût des avantages	5,75 % à 6,00 %	5,75 % à 6,00 %	3,70 %	3,40 %	3,70 %	3,60 %
Rendement des placements prévu	5,75 % à 6,00 %	5,75 % à 6,00 %	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Indexation des rentes	2,25 %	2,25 %	2,25 %	2,25 %	S.O.	S.O.
Taux d'augmentation des salaires	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	S.O.	S.O.
	année 1, 2,50 % par la suite	année 1, 2,50 % par la suite	année 1, 2,50 % par la suite	année 1, 2,50 % par la suite		
Hausse des coûts des soins de santé	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	4,50 %	4,50 %
Hausse des coûts des médicaments	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	6,95 %	7,30 %
Hausse des coûts des soins dentaires	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	4,50 %	4,50 %
Durée moyenne du reste de la carrière (ans)	11	11	11	11	12	13

Le taux de la hausse hypothétique des coûts des médicaments devrait reculer à 4,5 % d'ici 2023.

#### 4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

À la date d'évaluation du 1<sup>er</sup> janvier, les actifs du régime à prestations déterminées étaient composés de :

Catégorie d'actif	Pourcentage de la juste valeur totale des actifs du régime	
	2017	2016
Titres de capitaux propres	55 %	53 %
Titres de créance	39 %	41 %
Fonds de placements immobiliers	6 %	6 %

Le taux de rendement réel des actifs des régimes de retraite a été de 8,05 % en 2017 (2016 – 3,1 %).

#### 5. PLACEMENTS DÉTENUS POUR LE FONDS DE RENOUVELLEMENT DES IMMOBILISATIONS

Afin de garantir que les immobilisations techniques de l'Office suivent les changements technologiques et puissent être entretenues ou remplacées au besoin, le Fonds pour le renouvellement des immobilisations a été établi en 1984. Jusqu'à l'exercice 2008-2009, l'Office a mis de côté jusqu'à 2 % des fonds reçus à titre d'apport au Fonds pour le renouvellement des immobilisations. Les fonds disponibles sont investis dans des dépôts à court terme échéant en deçà de 365 jours et leur rendement moyen a été de 1,2 % au cours de l'exercice (2016 – 1,2 %). Les variations du solde du fonds sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Solde d'ouverture	5 329	5 268
Achat d'immobilisations	(273)	-
Intérêts gagnés	56	61
	<b>5 112</b>	<b>5 329</b>

#### 6. IMMOBILISATIONS ET OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

##### Immobilisations

Les immobilisations sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2017			2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
Terrains	186	-	186	186	-	186
Immeubles	2 268	2 197	71	2 268	2 183	85
Émetteurs	7 421	5 064	2 357	7 405	4 850	2 555
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations – Émetteurs	557	463	94	557	455	102
Matériel de vérification des émetteurs	2 061	1 766	295	2 068	1 642	426
Matériel technique interne	21 703	19 900	1 803	23 107	20 888	2 219
Améliorations locatives	9 299	8 706	593	9 248	8 545	703
Matériel informatique	6 677	5 075	1 602	6 203	4 701	1 502
Mobilier et agencements de bureau	2 065	1 460	605	2 062	1 339	723
Matériel de bureau	905	899	6	975	949	26
Véhicules	317	223	94	298	225	73
Logiciels	5 623	2 403	3 220	4 556	1 870	2 686
Travaux en cours – logiciels	3 057	-	3 057	1 142	-	1 142
<b>Total</b>	<b>62 139</b>	<b>48 156</b>	<b>13 983</b>	<b>60 075</b>	<b>47 647</b>	<b>12 428</b>

## 6. IMMOBILISATIONS ET OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (suite)

### Immobilisations (suite)

La charge d'amortissement de l'exercice s'est élevée à 2 618 469 \$ (2016 - 2 496 184 \$) et est incluse dans l'amortissement des immobilisations et charge de désactualisation dans l'état des résultats.

Les travaux en cours représentent la construction de sites Web et le développement de jeux qui n'ont pas encore été lancés.

### Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

L'Office a comptabilisé un passif pour le déclassement futur de ses installations d'émetteurs et d'émetteurs-relais de faible puissance qui était exigé en vertu de leurs baux respectifs. Dans la détermination de la juste valeur de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, l'Office a actualisé la valeur des flux de trésorerie correspondants selon des taux sans risque ajustés en fonction de la qualité de crédit. Le montant total non actualisé des obligations futures estimatives est de 316 000 \$ (2016 - 316 000 \$).

(en milliers de dollars)	2017	2016
Solde d'ouverture	188	180
Charge de désactualisation	8	8
Solde de clôture	<b>196</b>	<b>188</b>

## 7. DROITS DE DIFFUSION ET COÛTS DE PRODUCTION

Les droits de diffusion et coûts de production se composent des éléments suivants :

(en milliers de dollars)	2017			2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
Droits de diffusion et productions réalisées	65 318	47 843	17 475	59 549	40 593	18 956
Productions en cours	3 178	-	3 178	2 265	-	2 265
	<b>68 496</b>	<b>47 843</b>	<b>20 653</b>	<b>61 814</b>	<b>40 593</b>	<b>21 221</b>

La charge d'amortissement de l'exercice s'est élevée à 7 250 625 \$ (2016 - 7 379 844 \$) et est comprise dans la charge de contenu et programmation.

## 8. PRODUITS REPORTÉS

(en milliers de dollars)	2017	2016
CEI – Subvention du ministère de l'Éducation et financement de projet par le gouvernement provincial (note 16)	2 637	1 944
Financement pour la conversion des cours du CEI – reporté (note 11)	1 056	-
Financement du projet lié à la LAPHO	(40)	157
Legs (note 13)	88	232
Don à être utilisé pour des centres locaux (note 13)	861	-
Location et entretien des tours de transmission	168	169
Produits de commandites	163	63
Divers	48	59
	<b>4 981</b>	<b>2 624</b>

Les charges liées aux produits reportés ci-dessus, sauf pour le legs, ont été incluses dans le budget de l'exercice 2018.

## 9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les apports reçus pour l'achat d'immobilisations et sont comptabilisés en produits (amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations) dans l'état des résultats quand les immobilisations en question sont amorties. Les variations du solde des apports reportés sont les suivantes :

<b>(en milliers de dollars)</b>	<b>2017</b>		
	Apports afférents aux immobilisations non amortis	Fonds non dépensés	Total
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations à l'ouverture</b>			
Fonds pour la préservation du capital	<b>3 769</b>	<b>5 330</b>	<b>9 099</b>
Mises à niveau de la régie centrale Ingest	273	(273)	-
Amélioration de l'éclairage du studio Agenda	46	-	46
Infrastructure Web	210	-	210
Intérêts gagnés	187	-	187
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations passé en résultat	-	55	55
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations à la clôture</b>	<b>(740)</b>	<b>-</b>	<b>(740)</b>
	<b>3 745</b>	<b>5 112</b>	<b>8 857</b>

<b>(en milliers de dollars)</b>	<b>2016</b>		
	Apports afférents aux immobilisations non amortis	Fonds non dépensés	Total
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations à l'ouverture</b>	<b>4 014</b>	<b>5 269</b>	<b>9 283</b>
Immobilisations financées par une subvention du ministère de l'Éducation :			
Subvention d'investissement spéciale non récurrente	282	-	282
Financement de projets reporté de l'exercice précédent	274	-	274
Intérêts gagnés	-	61	61
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations passé en résultat	(801)	-	(801)
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations à la clôture</b>	<b>3 769</b>	<b>5 330</b>	<b>9 099</b>

## 10. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DU GOUVERNEMENT

<b>(en milliers de dollars)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Ministère de l'Éducation de l'Ontario		
Subvention de base	38 445	38 446
Subvention pour la préservation du capital	1 600	1 326
	<b>40 045</b>	<b>39 772</b>



## 11. FINANCEMENT DE PROJETS PAR LE GOUVERNEMENT ET LE SECTEUR PRIVÉ

(en milliers de dollars)	2017	2016
<b>Financement de projets par le gouvernement</b>		
Ministère de l'Éducation		
Financement lié à la <i>Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario</i>	597	727
Subvention d'investissement spéciale non récurrente		
Subvention pour dépenses en immobilisations	443	282
Subvention pour dépenses en immobilisations – reportée (note 9)	(443)	(282)
Financement pour des cours préparatoires spéciaux	-	240
Financement pour la conversion des cours du CEI	2 199	-
Financement pour la conversion des cours du CEI – reporté (note 8)	(1 056)	-
	<b>1 740</b>	<b>967</b>
<b>Financement de projets par le secteur privé</b>		
Financement reporté de l'exercice précédent (note 8)	1	1
Financement reporté à l'exercice suivant (note 8)	-	-
	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Total du financement de projets par le gouvernement et le secteur privé</b>	<b>1 741</b>	<b>968</b>

## 12. PRODUITS DIVERS GAGNÉS ET COÛT

(en milliers de dollars)	2017			2016		
	Produits	Coût	Produits nets	Produits	Coût	Produits nets
Dons de particuliers et de sociétés	5 705	3 165	2 540	5 018	2 853	2 165
Location de tours et entretien d'émetteurs	1 028	-	1 028	1 018	-	1 018
Produit net du règlement de l'assurance (note 19)	1 075	-	1 075	-	-	-
Produit d'intérêts	302	-	302	337	-	337
Ventes d'émissions et attributions des droits	272	-	272	394	-	394
Programme de remboursement d'impôt foncier pour les organismes caritatifs	245	-	245	239	-	239
Cession d'actifs	-	-	-	22	-	22
Divers	93	-	93	111	-	111
	<b>8 720</b>	<b>3 165</b>	<b>5 555</b>	<b>7 139</b>	<b>2 853</b>	<b>4 286</b>

## 13. DONS TRANSFORMATEURS

### a) Legs

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, l'Office a été informé qu'il était bénéficiaire de la succession d'un téléspectateur de TVO. Au cours de l'exercice 2016, l'Office a reçu le dernier paiement de 37 000 \$ (2015 – 127 000 \$; 2014 – 2 428 000 \$) de la succession pour un legs total de 2 592 000 \$. Le donateur a stipulé dans son testament que 25 % du legs, ou 648 000 \$ (2016 – 10 000 \$; 2015 – 32 000 \$; 2014 – 606 000 \$) soit affecté à l'émission *The Agenda*. Cette partie affectée du legs est incluse dans les produits reportés dans l'état de la situation financière. Les produits seront comptabilisés dans les exercices ultérieurs lorsque des dépenses seront engagées pour de nouveaux projets associés à *The Agenda*.

### 13. DONS TRANSFORMATEURS (suite)

#### a) Legs (suite)

L'Office a grevé d'une affectation interne le solde de 75 % du legs, ou 1 944 000 \$ (2016 – 27 000 \$; 2015 – 95 000 \$; 2014 – 1 822 000 \$) pour de nouveaux projets ou l'amélioration de produits ou de services existants approuvés par le Conseil d'administration. Au cours de l'exercice, l'Office a utilisé 1 516 000 \$ (144 000 \$ de la partie affectée et 1 372 000 \$ de la partie grevée d'une affectation interne) pour financer de nouveaux projets.

Le produit de legs de 144 000 \$ comptabilisé dans l'état des résultats représente le total de la portion affectée utilisée au cours de l'exercice plus les apports grevés d'une affectation interne reçus au cours de l'exercice.

Le total des produits du legs reçus au cours des exercices 2016 et 2017 a été comptabilisé comme suit :

(en milliers de dollars)	2017			Grevé d'une affectation interne		2016
	Affecté	Grevé d'une affectation interne	Total	Affecté	Grevé d'une affectation interne	
Solde du legs à l'ouverture	232	1 726	1 958	639	1 916	2 555
Apports reçus ou à recevoir	-	-	-	10	27	37
Utilisation du legs	(144)	(1 372)	(1 516)	(417)	(217)	(634)
Solde du legs à la fermeture	<b>88</b>	<b>354</b>	<b>442</b>	<b>232</b>	<b>1 726</b>	<b>1 958</b>

#### b) Don à être utilisé pour des centres locaux

En décembre 2016, l'Office a reçu un don de 2 000 000 \$ à être utilisé pour l'établissement et le fonctionnement de 4 centres locaux journalistiques (« centres locaux ») dans la province pour fournir du journalisme en profondeur portant sur les affaires publiques dans les régions de l'Ontario. Le don consiste en un engagement de 1 500 000 \$ plus un don jumelé supplémentaire jusqu'à 500 000 \$ si l'Office recueille 300 000 \$ pour ce projet d'ici juin 2018. Le produit sera constaté dans les exercices à venir lorsque les dépenses sont engagées pour l'établissement et le fonctionnement des centres locaux. Il n'y a eu aucune dépense et, par conséquent, aucun produit n'a été comptabilisé pour l'exercice terminé le 31 mars 2017. Au 31 mars 2017, un montant total de 850 000 \$ au titre du don a été reçu et 11 000 \$ ont été recueillis par l'Office. Ces montants ont été inclus dans les produits reportés.

### 14. CHARGES

#### a) Charges réparties

L'Office répartit certaines charges générales entre des activités principales selon la méthode suivante :

Frais liés à l'immeuble – selon la surface de plancher occupée par l'activité  
Frais postaux, d'expédition et d'imprimerie – selon l'utilisation

Les charges générales totales attribuées aux principaux groupes fonctionnels sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Affaires publiques et documentaires	1 531	1 767
Services de soutien technique et à la production	1 605	1 531
Centre d'études indépendantes	876	574
Frais de gestion et généraux	567	605
Coût des produits divers gagnés	68	154
	<b>4 647</b>	<b>4 631</b>

## 14. CHARGES (suite)

### b) Charges par type

L'état des résultats présente les charges par activité. Les charges par type au cours de l'exercice sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Salaires et traitements	32 145	30 944
Licences et charges diverses	7 823	6 653
Publicité	2 460	2 638
Autres services	1 156	3 128
Avantages sociaux	6 316	5 351
Installations	4 757	4 645
Avantages sociaux futurs	3 493	3 040
Transport et communications	2 069	1 965
Fournitures et matériel	424	629
Amortissement des immobilisations et charge de désactualisation	2 545	2 504
	<b>63 188</b>	<b>61 497</b>

## 15. ENGAGEMENTS

L'Office a signé des contrats de location-exploitation pour des installations émettrices, des bureaux, des entrepôts et du matériel. Les paiements de location futurs sont les suivants :

Exercice clôturant le 31 mars (en milliers de dollars)	Bureaux du siège social	Autres	Total
2018	1 381	700	2 081
2019	1 415	321	1 736
2020	1 416	309	1 725
2021	1 393	223	1 616
2022	1 386	68	1 454
2023 et au-delà	7 878	-	7 878
	<b>14 869</b>	<b>1 621</b>	<b>16 490</b>

Le bail du siège social prend fin le 31 août 2027.

## 16. LE CENTRE D'ÉTUDES INDÉPENDANTES

Le CEI fournit une gamme étendue de cours d'éducation à distance, en anglais et en français, qui permet aux adultes d'obtenir des crédits qui mènent au diplôme d'études secondaires, de parfaire leurs connaissances de base ou bien d'étudier pour leur développement personnel. Il offre également un soutien aux enfants qui ne sont pas en mesure de suivre les programmes réguliers de jour de niveau élémentaire. Les tests GED (tests d'évaluation en éducation générale) sont également disponibles par l'intermédiaire du CEI.

Le financement de ces activités comprend une subvention du ministère de l'Éducation et des produits gagnés par le CEI. La partie de la subvention affectée à des projets précis est reportée jusqu'à ce que les charges connexes aient été engagées.

## 16. LE CENTRE D'ÉTUDES INDÉPENDANTES (suite)

(en milliers de dollars)	2017	2016
<b>Sources de financement des activités</b>		
Subvention du ministère de l'Éducation pour le CEI	6 420	6 421
Projet Aide pour les devoirs	4 000	4 000
Financement reporté de l'exercice précédent (note 8)	1 944	1 752
Financement reporté à un exercice ultérieur (note 8)	(2 637)	(1 944)
<b>Subvention et financement de projets du CEI comptabilisés</b>	<b>9 727</b>	<b>10 229</b>
Produits gagnés par le CEI	2 804	2 678
<b>Total de la subvention, du financement de projets et des produits gagnés par le CEI</b>	<b>12 531</b>	<b>12 907</b>
<b>Charges de l'exercice</b>		
Salaires et avantages sociaux	9 363	9 393
Transport et communications	370	272
Services	465	597
Charges générales réparties (note 14)	876	574
Licences	232	238
Fournitures, matériel et charges diverses	63	292
Frais de conversion des cours du CEI	1 143	-
<b>Total des charges du CEI</b>	<b>12 512</b>	<b>11 366</b>
<b>Apport du CEI aux coûts indirects</b>	<b>19</b>	<b>1 541</b>

Les charges directes liées au financement reporté à un exercice ultérieur figurent au budget de l'exercice de 2018.

## 17. ÉVENTUALITÉS

Une éventualité représente réclamation juridique possible qui a été déposée par ou contre l'Office, dont l'issue ultime ne peut être prévue avec certitude. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue des réclamations contre l'Office entraîne des répercussions négatives importantes sur ses résultats et n'estime pas qu'une provision pour perte soit nécessaire en ce moment. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les comptes pour des réclamations déposées par ou contre l'Office. On comptabilisera tout règlement au moment où il aura lieu.

## 18. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

L'Office est une société de la Couronne de la province de l'Ontario et est, par conséquent, apparenté aux autres organismes sur lesquels la province exerce un contrôle ou une influence notable. Plus particulièrement, l'Office a perçu des produits des conseils scolaires de l'Ontario pour des frais de cours et des ventes de matériel didactique du Centre d'études indépendantes (CEI). Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties apparentées.

Les produits provenant de parties apparentées, autres que les subventions, sont les suivants pour l'exercice :

(en milliers de dollars)	2017	2016
Conseils scolaires	682	743
	<b>682</b>	<b>743</b>

## 19. PRODUIT NET DU RÈGLEMENT DE L'ASSURANCE

Le 27 août 2014, l'Office a subi des dommages à ses installations de production et à une partie du matériel qui y était situé, par suite d'une inondation. L'Office a réglé une réclamation avec sa compagnie d'assurance pour les dommages aux installations au cours de l'exercice. Le montant reçu au cours de l'exercice antérieur était de 796 000 \$.

### **(en milliers de dollars)**

Produit de disposition – règlement de l'assurance pour les dommages par suite d'une inondation	1 741
Moins les frais juridiques	(666)
<b>Produit net de disposition</b>	<b>1 075</b>

## 20. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour se conformer au mode de présentation des états financiers adopté au cours de l'exercice considéré.